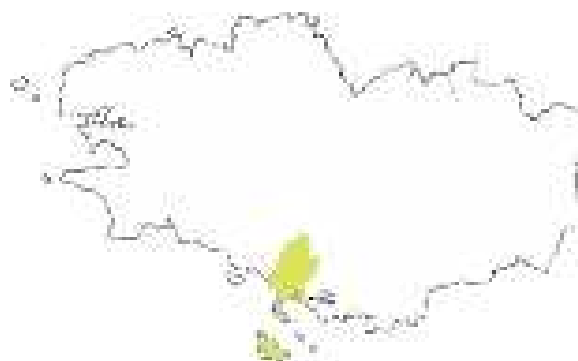




LE PAYS D'AURAY



Qu'est ce qu'un Pays ?...

- **Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion :**
 - géographique,
 - économique,
 - culturelle,
 - sociale

- **Le Pays d'Auray :**
 - 28 communes,
 - 5 cantons,
 - 5 communautés de communes





A quoi sert un Pays ?

- **Il est porteur de missions** sur un bassin de vie,
- **Ne se substitue pas aux collectivités locales** existantes qui assurent la maîtrise d'ouvrage d'équipements (communautés de communes, communes,...)
- Doit **apporter de la souplesse** et de la liberté aux collectivités locales en favorisant leur **coopération sur la base de projets**.

Quelles différences avec les structures intercommunales existantes ?

- **Les structures intercommunales ont un rôle opérationnel :**
 - elles exercent des compétences spécifiques dont certaines sont obligatoires du fait de la loi et pour lesquelles elles définissent des actions/projets d'intérêt intercommunal.

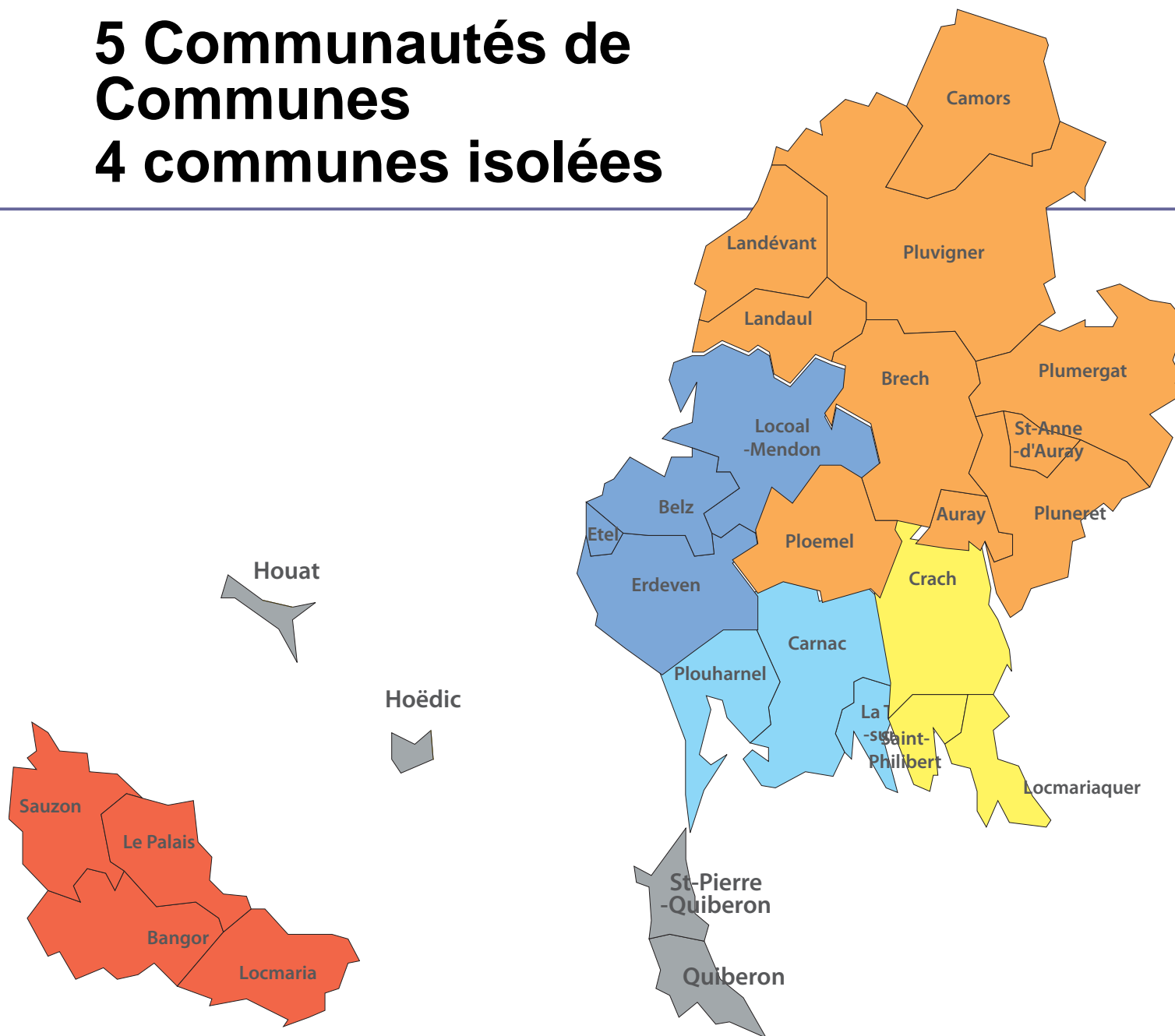
- **Le Pays a plus un rôle d'impulsion, de coordination et d'animation a une échelle qui comprend plusieurs structures intercommunales.**

Comment s'organise le Pays d'Auray ?



5 Communautés de Communes

4 communes isolées



Un organe de décision et un organe de consultation

- **Un organe de décision** : le syndicat mixte
 - 5 communautés de communes et 4 communes isolées
 - 28 délégués titulaires + 28 délégués suppléants
(chaque communauté de communes désigne un représentant par commune qui la compose).

- L'assemblée ainsi formée, élit un bureau composé de 15 membres.

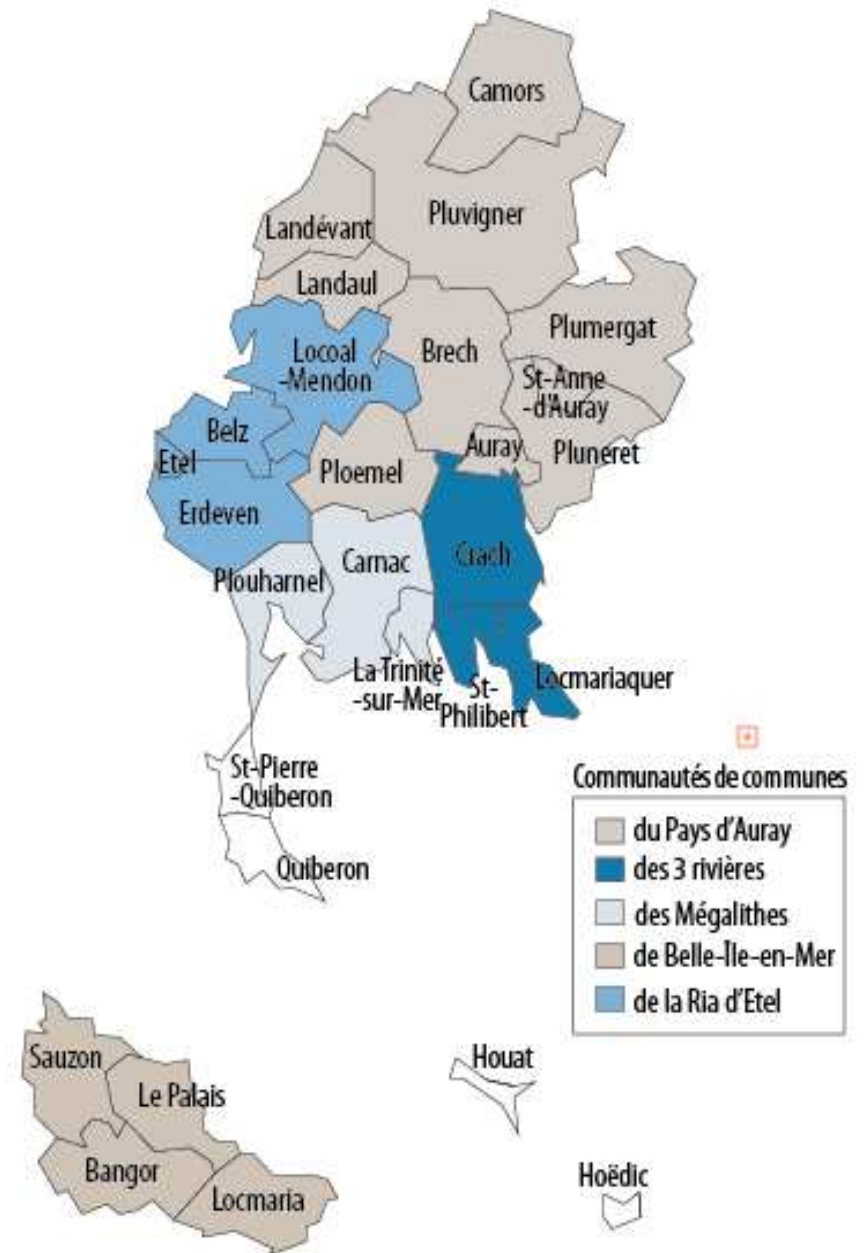
- Un président et 6 vice-présidents sont élus.

Un organe de décision et un organe de consultation

- **Un organe de consultation : le Conseil de développement.**
- Composé de cinquante personnes représentatives de la société civile.
- statut : association loi 1901.
- organisé en 4 collèges :
 - Chefs d'entreprises et activités économiques,
 - Organisations syndicales représentatives de salariés,
 - Élus des collectivités,
 - Acteurs du secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire.

Le Syndicat Mixte du Pays d'Auray

- 1 compétence
- 3 missions



Des outils au service du développement et de l'aménagement du territoire

- le Pays (au sens de la LOADDT): 2001
 - **Contractualiser, animer - coordonner**
- le Pays touristique : 2003
 - **Accompagner le développement de l'économie touristique**
- le Schéma de Cohérence Territoriale : 2004
 - **Aménager le territoire**
- l'Animation Territoriale de Santé :(transférée en 2009 de l'association Pôle Santé Services)
 - **Prévenir et promouvoir la santé**

Mission Pays touristique

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays d'Auray,
- Assurer le conseil aux investisseurs porteurs de projet touristique privés ou publics et assister au montage de dossiers de demande de subventions,
- Renforcer les synergies avec les professionnels du tourisme,
- Développer la mission d'observation et de veille économique,
- Organiser la production et la valorisation de l'offre touristique :
 - Ex: schéma de signalisation touristique, offre de randonnée avec les acteurs concernés, tourisme et handicap, programmes d'animations.

1 l'aménagement et le développement de l'offre touristique :

1.1 Assurer le conseil aux investisseurs porteurs de projet touristique:

- **Mettre en œuvre le dispositif de « diagnostic-expertise » et de « contrat d'entreprise touristique en Bretagne »**
- **Assurer le montage de dossiers** servant de base à la demande éventuelle **de subventions**,
- **Emettre des avis ou expertise sur la faisabilité** (technique, économique, financière) des projets,
- **Inciter à la labellisation, à la qualité de l'hébergement proposé aux touristes** : Gîtes de France, Clévacances, Randoaccueil, plan qualité de l'hôtellerie de Plein Air...

2 l'organisation de la production et de la valorisation de l'offre touristique

- **2.1 Organiser et valoriser la pratique de la randonnée :**
 - **Organiser et mettre en réseau l'offre de randonnée à l'échelle du Pays avec les acteurs concernés :**
 - création, (collectivités, syndicats, associations, chantiers d'insertions,...)
 - balisage, (collectivités, syndicats, associations, chantiers d'insertions,...)
 - **Promouvoir l'offre de randonnée à l'échelle du Pays avec les acteurs concernés :**
 - promotion d'itinéraires et de sentiers de randonnées (offices de tourisme, CDT, CG, collectivités, syndicats ...)

La recherche de synergie entre le littoral et l'intérieur sera particulièrement recherchée. Une concertation avec les offices de tourisme est prévue pour définir le(s) support(s) à utiliser (utilisation des nouvelles technologies, supports papiers (topoguides),.....),

2 l'organisation de la production et de la valorisation de l'offre touristique

- **2.2 Renforcer le développement du territoire par le biais de thématiques :**
 - **Création d'un guide des producteurs locaux (terre et mer) qui font de la vente directe (partenariat Chambre d'Agriculture, Section Régional de Conchyliculture)**
 - **Promotion et accompagnement des professionnels dans des démarches qualité :**
 - « Cafés de Pays »,
 - « Restaurant du Terroir »,
 - « Crêperies Gourmandes »
- **2.3 Coordonner des actions en cohérence avec les politiques nationales, régionales et départementales :**
 - **Poursuite de l'accompagnement et du conseil pour l'obtention du label Tourisme et Handicap se poursuit.** Des actions de communication sont également prévues pour mettre en avant et inciter au travail en réseau des acteurs du tourisme du territoire qui détiennent ce label.



3 Mobilisation, coordination, et animation des acteurs locaux

- **Présent aux côtés des collectivités territoriales et des professionnels du tourisme, le Pays Touristique met en œuvre en 2010 une démarche collective qui vise à définir un projet de développement du tourisme, des programmes et actions de valorisation dans une vision homogène du territoire.**
 - Organisation d'une journée spécifique avec les acteurs du Tourisme du territoire.

3 Mobilisation, coordination, et animation des acteurs locaux

□ 3.2 Coordination et promotion de programmes d'animations locales

- **Un Automne Autrement 15 octobre – 15 novembre 2010**
- **Campagne de communication et valorisation des animations du Pays autour du Tire Bouchon :**
 - **Renouvellement de la campagne de communication (affiches + flyers) autour de la circulation du TER Tire-Bouchon les week-ends de juin et septembre.**

(A savoir : le partenariat développé avec les offices de tourisme du Pays, permet de mettre en valeur les animations proposées sur le territoire durant ces week-ends).

4 Mission d'observation et de veille économique

Par convention avec l'Etat, la Région et le Département, le Pays Touristique s'implique :

- dans les actions visant à **optimiser la collecte et l'analyse de toutes les données nécessaires** au suivi du développement de l'économie touristique locale (collaboration avec l'Observatoire du Tourisme et l' INSEE Bretagne)
- **participe en tant que de besoins, aux réflexions de la région et du département** pour l'optimisation des politiques touristiques en Bretagne.

4 Mission d'observation et de veille économique

- **Pour 2010, création d'un Système d'Information Géographique (SIG) touristique :**
 - **Création d'une base de donnée et création d'un SIG sur les hébergements touristiques marchands (géolocalisation) et leurs qualifications (nombre de lits, classement, types de prestations, dates d'ouverture,..).**
 - Cet outil pourra à terme faciliter :
 - **la collecte et l'analyse de données dans le cadre d'études de marché** (de porteurs de projets publics ou privés)
 - **permettre de mettre en œuvre une réflexion sur la reprise / transmission d'entreprises de ce type** (avec les services consulaires notamment, mais également les collectivités dans le cadre du SCOT).

5 Promotion et mise en marché de l'offre touristique locale

- **5.1 Exemple de la déclinaison du cluster nautique du Conseil Général à l'échelle de la Baie de Quiberon et des bassins de pratiques**
 - **Exemple d'un projet transversal qui vise à :**
 - faciliter la lisibilité de l'offre économique dans ce secteur,
 - faciliter son organisation et son développement.
 - Mais qui permet également de promouvoir les usages et les pratiques et qui s'adresse de fait également à un public touristique à conquérir.

 - **PRESENTATION DU PROJET**



Nautisme en Baie de Quiberon

Une ambition :

→ Devenir un pôle d'excellence nautique durable

Comment ?

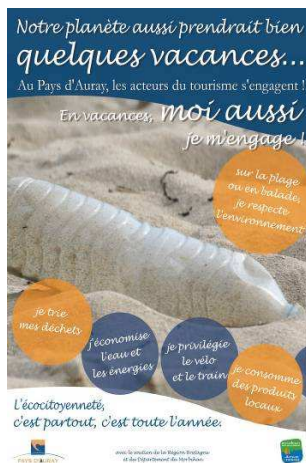
→ En se démarquant des autres territoires par la valorisation et la promotion de son plan d'eau exceptionnel

→ Les objectifs :

- valoriser le potentiel nautique de la baie de Quiberon**
- susciter l'envie de découvrir, de s'initier et de pratiquer..**

Accompagnement des professionnels

- Sensibilisation des touristes au développement durable
 - Soutien et accompagnement du programme d'actions du Groupement professionnel :
 - Éco trophée du tourisme
 - Campagne de sensibilisation des touristes : affiches et flyers



Sacs-cabas tris sélectifs



Dispositif d'accompagnement du Conseil Régional de Bretagne en 2010

proposés aux porteurs de projets touristiques

- Objectifs :
 - développer un tourisme durable
 - Favoriser la modernisation de l'offre et des services

- Dispositif d'accompagnements
 - Différentes étapes du dispositif
 - Réalisation d'un pré-diagnostic « Développement durable » par un conseiller touristique (CCIM ou PAT)
 - Réalisation d'un diagnostic-expert par un bureau d'études agréé par le Conseil Régional
 - Préparation d'un Contrat d'Entreprise Touristique en Bretagne

Dispositif d'accompagnement du Conseil Régional de Bretagne en 2010


proposés aux porteurs de projets touristiques

- Le diagnostic global de l'entreprise prend en compte les trois dimensions du développement durable :
 - Économique
 - Social et sociétal
 - Environnemental
- Le pré-diagnostic est réalisé gratuitement par un conseiller tourisme
- Le diagnostic-expertise d'une durée de 2 à 10 jours est pris en charge à hauteur de 80 % par la Région

Dispositif d'accompagnement du Conseil Régional de Bretagne en 2010

proposés aux porteurs de projets touristiques


- Le soutien régional au titre du dispositif sectoriel d'appui au tourisme est désormais conditionné :
 - à la réalisation de ce **diagnostic-expertise**
 - au respect des préconisations émises dans le rapport d'expertise
- Le CETB : **Contrat d'entreprise touristique en bretagne**
 - contrat sur trois ans, véritable convention de partenariat entre la région et le porteur de projet, stipulant le suivi des opérations prioritaires à conduire et les résultats attendus pour le projet concerné.



Dispositif d'accompagnement du Conseil Régional de Bretagne en 2010

proposés aux porteurs de projets touristiques

- Ce dispositif concerne les porteurs de projets privés ou publics :
 - Aides à la création, modernisation et transmission des hébergements touristiques
 - Hôtellerie
 - Hôtellerie de Plein Air
 - Centres de Vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres nautiques
 - Gîtes d'étape et relais rando
 - Equipements de loisirs



Dispositif d'accompagnement du Conseil Général du Morbihan en 2010

proposés aux porteurs de projets touristiques

- **Le dispositif d'aides du Conseil Général du Morbihan s'inscrit :**
 - dans le cadre des préconisations du schéma départemental d'aménagement touristique
 - pour un développement équilibré et durable

- Le dispositif d'aide aux hébergements intègre :
 - Une différenciation des taux d'intervention entre littoral et campagne
 - Une bonification des aides pour les projets favorisant l'accueil des handicapés
 - Une bonification des aides pour les projets favorisant le développement durable (économie d'énergie, recours aux énergies renouvelables)

Dispositif d'accompagnement du Conseil Général du
Morbihan en 2010
proposés aux porteurs de projets touristiques

- Incitations financières concernant l'accueil des handicapés :

- Aides à l'hôtellerie (hors chaîne intégrée):
 - Extension d'hôtels (+1*) si augmentation ≤ 5 chambres
 - Majoration forfaitaire : 500 € par chambre (au-delà norme réglementaire)

- Aides aux meublés du tourisme :
 - Gîtes : majoration forfaitaire 1000 € par gîte
 - Chambres d'hôtes : majoration forfaitaire 500 € par chambre

Dispositif d'accompagnement du Conseil Général du
Morbihan en 2010
proposés aux porteurs de projets touristiques

- Incitations financières concernant l'accueil des handicapés :

- Aides aux campings privés et communaux :
 - Majoration forfaitaire de 5 000 € pour un plancher de travaux spécifiques de 10 000 € HT

- Gîtes d'étapes et de gîtes de groupe : majoration forfaitaire de 3000 € si au moins 20 % de la capacité de l'hébergement est réservée à cet accueil.

Dispositif d'accompagnement du Conseil Général du
Morbihan en 2010
proposés aux porteurs de projets touristiques

Incitations financières concernant les économies
d'énergie et énergie renouvelable :

- Aides à l'hôtellerie (hors chaîne intégrée):
 - Extension d'hôtels (+1*) si augmentation ≤ 5 chambres
 - **Subvention plafonnée à 25% du coût HT des investissements avec plafond de subvention maxi par chambre de 2400 € (sur les îles)**

- Aides aux meublés du tourisme :
 - **Gîtes : majoration forfaitaire 1000 € par gîte**
 - **Chambres d'hôtes : majoration forfaitaire 500€ par chambre**

Dispositif d'accompagnement du Conseil Général du
Morbihan en 2010
proposés aux porteurs de projets touristiques

Incitations financières concernant les économies
d'énergie et énergie renouvelable :

- Aides aux **campings** privés et communaux :
 - **Majoration forfaitaire de 5 000 € pour un plancher de travaux spécifiques de 10000 € HT**

- **Gîtes d'étapes et de gîtes de groupe** :
 - **majoration forfaitaire de 3000 € pour les projets intégrant la démarche de label HQE (haute qualité environnementale) : économie d'énergie – énergie renouvelable.**

Vos interlocuteurs locaux

- **Au SMPA au titre du pays touristique pays d'Auray Baie de Quiberon**

 - Elise Recher – chargée de mission
 - **recher-pays-auray@wanadoo.fr – 02.97.56.40.16**
 - Nathalie Juyon – chargée de mission Tourisme et Handicap –
 - **juyon-pays-auray@wanadoo.fr- 02.97.56.44.45**

- **Au GPTPA : Groupement des professionnels du tourisme du pays d'Auray Baie de Quiberon**
 - Angela Gilles – animatrice
 - **angela@morbihan-sud.com - - 06.11.58.33.16**

- **A la CCIM : pour tous les ressortissants de la chambre de commerce**
 - Hervé Blanchard – conseiller touristique –
h.blanchard@morbihan.cci.fr - 02.97.02.40.00
 - Laura Cailliez – en charge de la réalisation de pré-diagnostic environnemental des entreprises –
02.97.02.40.00
 - Claire Wouts – **Chargée de mission** éco-construction -
02.97.02.40.73